



**Bulletin de situation hydrologique
au 11 octobre 2022**

ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr

1 – Restrictions en cours dans le département de Loir-et-Cher et dans les départements limitrophes

Département de Loir-et-Cher :

- AP n°41-2022-10-07-00004 du 7 octobre :
 - DSA pour le bassin du Cosson et du Cher
 - DAR pour les bassins de la Brenne, de la Masse et des affluents Loire amont
 - DCR pour le bassin de la Cisse amont
 - Crise pour la nappe de Beauce blésoise
 - DSA pour l'axe Loire

Départements limitrophes

➤ <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

2 – Pluviométrie (source Météo France)

Pluviométrie mensuelle depuis le mois d'avril 2022 à la station de Blois :

En avril 2022	En mai 2022	En juin 2022	En juillet 2022	En août 2022	En septembre 2022	Au 10 octobre 2022
37,6 mm	11 mm	86,1 mm	31,1 mm	15,2 mm	69,3 mm	5,4 mm

PROBABILITÉS DE DÉPASSEMENT DE SEUIL : PRÉCIPITATIONS

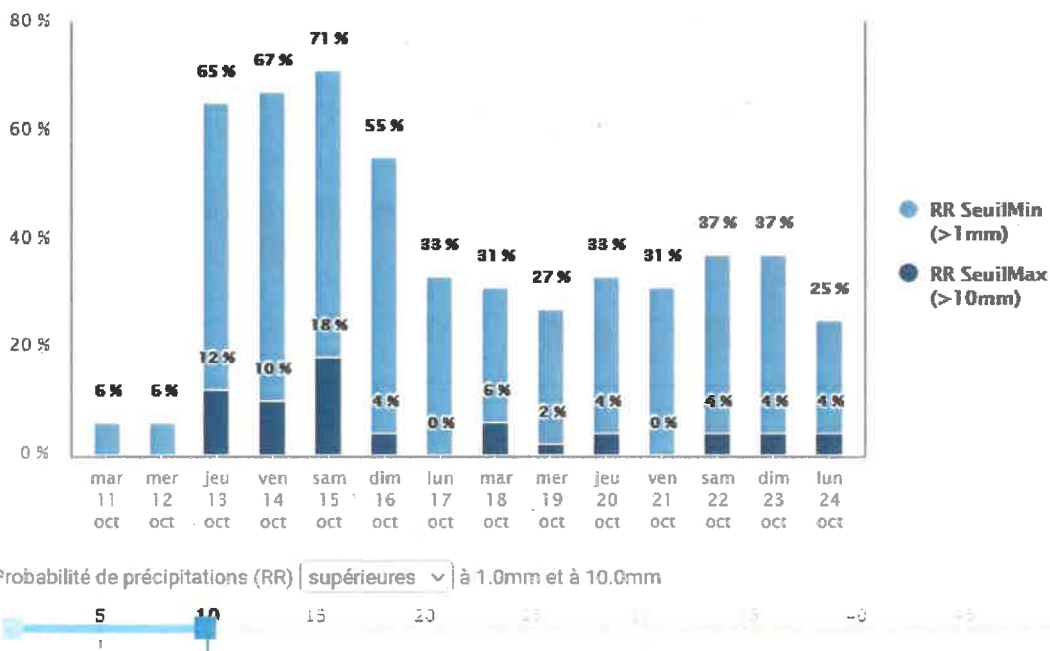


Figure 1 : Probabilité de précipitation supérieure à 10 mm à 15 jours à la station de Blois

Des précipitations de plus de 10 mm sont attendues à partir du jeudi 13 octobre mais avec une

probabilité faible, inférieure à 20 % pendant 3 jours. Pour les jours suivants, les probabilités de pluies conséquentes (> 10 mm) restent faibles.

3 – Situation hydrologique

■ Débits des cours d'eau au 10/10/22

ZONE D'ALERTE	STATION DE RÉFÉRENCE	Seuil d'alerte (m³/s) DSA	Alerte renforcée (m³/s) DAR	Débit de crise (m³/s) DCR	Débit relevé (m³/s) au 08/10/22	Débit relevé (m³/s) au 25 09/10/22	Débit relevé (m³/s) au 10/10/22	Evolution/ précédent bulletin
NORD LOIRE								
L'Aigre	L'Aigre à Romilly-sur-Aigre	0,250	0,190	0,140	0,650	0,651	0,670	↘
Loir Amont	Le Loir à Villavard	3,000	2,500	2,000	3,440	3,860	3,830	↘
Loir Aval	Le Loir à Durtal	5,500	4,500	4,000	8,630	6,990	NC	↘
La Braye	La Braye à Valennes	0,350	0,300	0,250	0,384	0,385	0,416	→
La Brenne	La Brenne à Villedomer	0,330	0,300	0,210	0,270	0,27	0,274	→
Affluents de la Loire Amont	L'Ardoux à Lailly-en-Val	0,050	0,040	0,020	NC	NC	NC	
Les Mauves	Les Mauves à Meung-sur-Loire	0,500	0,450	0,340	0,483	0,471	0,483	↘
La Cisse Amont	La Cisse à Coulanges	0,400	0,290	0,250	0,290	0,288	0,278	↗
Affluents de la Loire Aval	La Cisse à Nazelles-Négron	0,600	0,480	0,360	0,702	0,740	0,802	↗
SUD LOIRE								
La Masse	La Brenne à Villedomer	0,330	0,300	0,240	0,247	0,267	0,274	→
Le Beuvron	Le Beuvron à Montrieux-en-Sologne	0,125	0,110	0,095	0,283	0,280	0,276	↘
Le Cosson	Le Cosson à Chailles	0,450	0,360	0,270	0,187	0,282	0,288	↘
Le Cher	Le Cher à Selles-sur-Cher	7,000	6,250	5,500	7,530	7,440	7,400	↗
La Sauldre	La Sauldre à Pruniers-en-Sologne	1,500	1,300	1,250	2,430	2,300	2,250	→
Le Fouzon	Le Fouzon à Meusnes	0,700	0,600	0,490	0,648	0,660	0,648	↘

NC : Non connu

La Loire : Le débit de la Loire à Gien est de 66,5 m³/s le 10/10/22, soit un débit inférieur à celui du précédent bulletin le 03/10/22 (96,2 m³/s). Ce débit est supérieur au seuil d'alerte (à 50 m³/s), au seuil d'alerte renforcée (à 45 m³/s) et au seuil de crise (à 43 m³/s) fixés par l'arrêté d'orientation de

bassin du 28 janvier 2022. Les axes Loire et Allier ont été placés en vigilance le 10 octobre 2022 par la Préfète coordonnatrice de bassin Loire-Bretagne.

■ Écoulements visibles sur le réseau ONDE

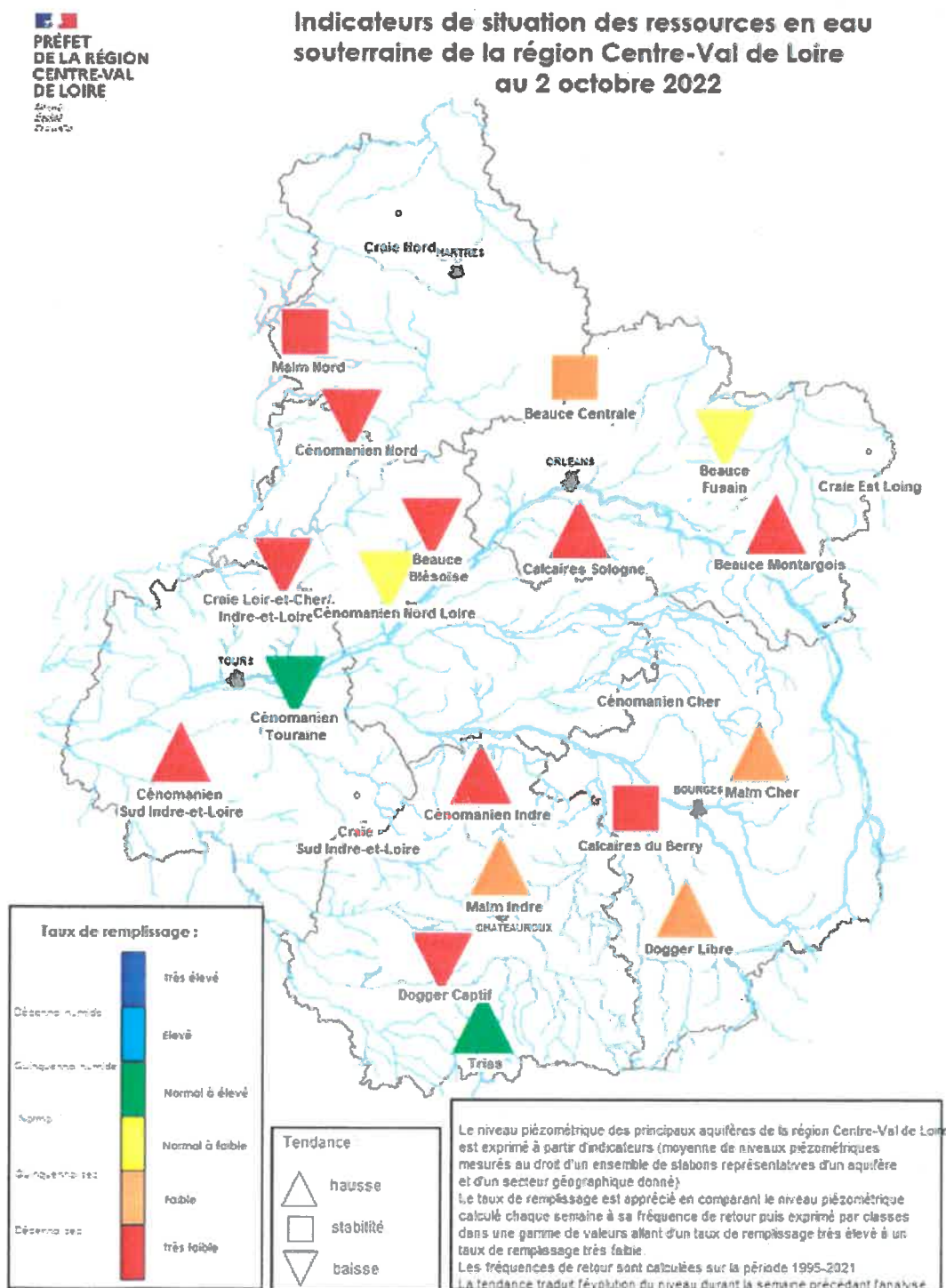
Dernier bulletin du 26 septembre 2022 et prochaine mise à jour fin octobre.

Pour consulter les données antérieures du LOIR-ET-CHER [41] :

<https://onde.eaufrance.fr/acces-aux-donnees/departement/41/2022-09-26>

En date du 26 septembre, 55 % des cours d'eau étudiés sont en assec.

■ Niveaux des nappes



En conclusion : la situation des cours d'eau s'est améliorée dans le département même si de légères baisses de débit sont constatées. Les zones d'alerte de la Cisse amont, de la Brenne, des Affluents Loire amont, de la Masse et du Cosson montrent des débits inférieurs aux seuils d'alerte renforcée. Toutes les nappes d'eaux souterraines présentent des niveaux de remplissage faibles à très faibles.

Après une période sèche, des pluies sont annoncées sur les jours à venir. Ces prévisions sont néanmoins relativement faibles.

Le chef du service eau et biodiversité



Mathieu FRIMAT